

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2016 – 05 - 17

Séance du 3 mai 2016

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

L'an deux mille seize, le trois mai,

Représentés : 4

Absent excusé : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents :

OBJET :

Adjoint : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON,

Conseillers Municipaux : Mesdames BERTOIA, CIDALE,
GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI, MOTUS-
JAQUIER, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, VIDAL,
Messieurs, BUONCRISTIANI, CATTALUI, GIULIANO,
GUEGUEN, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

**APPROBATION DES TARIFS
RELATIFS**

**A L'EXPLOITATION
DU CINEMA APPLICABLES
A COMPTER DU
1^{ER} JUILLET 2016**

Etaient représentés :

Adjoint : Monsieur Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à
Monsieur Louis FERRARA).

Conseillers Municipaux : Madame Béatrice AIELLO (procuration à
Monsieur Claude GIULIANO), Messieurs Pierre LUCIANO
(procuration à Monsieur Yannick GUEGUEN), Philippe SERRE
(procuration à Monsieur Dominique OLIVIER),

Absent excusé :

Conseiller Municipal : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20160503-DEL20160517-DE
Date de télétransmission : 04/05/2016
Date de réception préfecture : 04/05/2016

Par délibération précédente, l'Assemblée a attribué le contrat de délégation de service public pour la gestion de la salle de cinéma « Le Casino », à compter du 1^{er} juillet 2016.

Il est proposé de déterminer les tarifs qui seront appliqués par le nouveau délégataire, tant pour la salle Casino que pour les séances en plein-air, tels qu'ils ressortent du tableau ci-dessous :

CINEMA - Tarifs publics proposés à compter du 1^{er} juillet 2016		
PLEIN TARIF		6,50 €
TARIF REDUIT	<i>Etudiants, familles nombreuses, + de 70 ans</i>	5,50 €
TARIF REDUIT	<i>Moins de 14 ans</i>	4,00 €
TARIF REDUIT	<i>Le mercredi pour tous</i>	5,50 €
CARTE ABONNEMENT	<i>Carte de 10 places</i>	50,00 €
TARIF CE	<i>Comité d'Entreprises</i>	5,00 €
TARIF GROUPES	<i>Centre de loisirs, groupes</i>	4,00 €
TARIF SCOLAIRE	<i>Scolaires</i>	4,00 €
TARIF SCOLAIRE	<i>Scolaires courts</i>	3,00 €
TARIF SCOLAIRE	<i>Dispositifs nationaux spécifiques</i>	2,50 €
CONTENU ALTERNATIF	<i>Retransmission en direct d'opéras, d'évènements sportifs ou culturels...</i>	12,00 €
<i>Pas de supplément pour les séances 3 D</i>		

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Adopte les tarifs qui seront appliqués par le nouveau délégataire, tant pour la salle Casino que pour les séances en plein-air, tels qu'ils ressortent du tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY